

Lausanne, août 2021

A toutes les personnes qui souhaitent nous apporter leur soutien

Alors que la remise en service du *Rhône* entièrement rénové est proche, mobilisons-nous en faveur du Simplon et de l'Helvétie

Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL,

L'heure est aux réjouissances, avec la remise en service prochaine du bateau à vapeur **Rhône** entièrement rénové. Cette excellente nouvelle nous motive plus que jamais à se mobiliser en faveur des bateaux Belle Epoque de la CGN. Il en reste encore deux, le Simplon et l'Helvétie, qui ont absolument besoin de notre soutien – de votre soutien – pour que la CGN puisse les rénover à leur tour.

Nous faisons appel à votre générosité en faveur des deux dernières unités Belle Epoque de la CGN à rénover, le Simplon et l'Helvétie. Merci de votre engagement en faveur de ces prestigieux bateaux à roues à aubes du début du siècle dernier!

Saviez-vous que cela fait bientôt 20 ans que l'*Helvétie* est désarmé et attend patiemment sa rénovation au chantier naval de la CGN à Ouchy? Quant à lui, le Simplon a déjà bénéficié de quatre remises en état partielles (2003-2005, 2010-2011, 2016-2017 et 2021), mais il nécessite malgré tout une rénovation quasi complète pour pouvoir continuer de naviguer au-delà de la présente décennie.

La rénovation du Rhône touche à sa fin (voir ci-contre). Les donatrices et donateurs de l'ABVL ont contribué pour plus de 3 millions de francs aux travaux de rénovation de ce magnifique bateau à vapeur. Rappelons que l'essentiel du financement a été assuré à hauteur de quelque 12 millions de francs par les cantons de Vaud, Genève et Valais.

Pour annoncer le retour en navigation du Rhône, nous avons le plaisir de vous offrir ci-joint trois cartes, dont une image ancienne, de ce vapeur emblématique.



O ABVL – Chantier naval CGN – Août 2021

Actuellement, six des huit bateaux à roues à aubes de la CGN sont rénovés ou en passe de l'être : La Suisse, le Montreux, le Savoie, le Vevey, l'Italie et tout prochainement le Rhône. Le Simplon et l'*Helvétie* restent à rénover avant 2030.

Mobilisons-nous afin que les travaux de rénovation du Simplon et de l'Helvétie deviennent réalité dans les années à venir. Merci de votre soutien financier!

L'échéancier des rénovations de ces deux bateaux Belle Epoque n'est pas encore arrêté et nous ne savons pas non plus lequel sera rénové en premier. Sachant que les coûts des rénovations pourraient atteindre CHF 20 millions par bateau, l'ABVL et ses donatrices et donateurs seront appelés à participer de manière décisive au financement des travaux de l'un ou l'autre de ces deux superbes grandes unités.

En effet, conformément à une règle tacite, le financement des rénovations des bateaux Belle Epoque se partage entre d'une part les trois cantons lémaniques, actionnaires majoritaires de la CGN, et d'autre part les contributeurs privés, essentiellement l'ABVL. C'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien!

Ainsi que nous l'évoquions plus haut, la CGN doit encore déterminer si c'est le *Simplon* ou l'*Helvétie* qui sera mis en chantier en premier. Comme l'ABVL est activement impliquée dans l'élaboration de la stratégie de rénovation de la flotte Belle Epoque de la Compagnie, nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous en saurons plus sur le planning des travaux.



Mis en service en 1920, le bateau à vapeur **Simplon** a bénéficié de quatre remises en état partielles: en 2003-2005, en 2010-2011, en 2016-2017 et en 2021. Une dernière rénovation quasi complète est nécessaire durant cette décennie afin de lui permettre de naviguer pour la prochaine génération.



Lancé en 1926, arrêté depuis 2002, l'Helvétie est paradoxalement, juste avant le Rhône de 1927, le deuxième plus «jeune» bateau de la flotte Belle Epoque de la CGN. Il nécessite une rénovation complète qui lui permettra enfin, plus de 20 ans après son arrêt forcé, de retrouver son permis de navigation.

Quel que soit l'ordre de priorité des deux dernières rénovations majeures de la flotte Belle Epoque de la CGN – Simplon ou Helvétie – l'ABVL sera largement impliquée dans le financement des travaux. Avec votre soutien, et bien sûr avec le soutien déterminant des cantons lémaniques, nous aurons ainsi franchi un grand pas en vue d'assurer la pérennité de l'ensemble de cette flotte prestigieuse et unique au monde, classée monument historique en 2011.

Avec nos vifs remerciements pour votre générosité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Maurice Decoppet Président Yves de Siebenthal Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer à l'ABVL un don égal ou supérieur à CHF 300.—, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira un cadeau sous forme de carte(s) journalière(s) ou abonnement(s) général/aux. D'autre part, les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.—. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.